

OPERATION « VELUX prolonge le crédit d'impôt »*

Article 1 : Présentation de la société organisatrice

VELUX France, SAS au capital de 6 400 000 €, immatriculée au RCS de Evry sous le numéro B 970 200 044 ayant son siège social 1 rue Paul Cézanne, 91420 MORANGIS, organise une opération, qui se tiendra sur le site internet www.velux.fr, du lundi 26 décembre 2011 au dimanche 15 janvier 2012 inclus.

Article 2 : Principe et durée

Article 2 – 1 : Principe

Via une campagne de communication on et off line VELUX France propose le remboursement de l'équivalent du montant du crédit d'impôt* 2011 pour le remplacement d'une ancienne fenêtre de toit par une nouvelle fenêtre VELUX Tout Confort, sous certaines conditions (voir Article 3 et 4 ci-dessous).

Le formulaire d'inscription est accessible via l'URL : www.velux.fr/promo

Les participants à cette opération doivent indiquer leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, code postal, ville et e-mail), ainsi que des données concernant la fenêtre à remplacer (type de pièce, taille, âge de l'habitat).

Article 2 – 2 : Durée

La participation à l'opération est conditionnée par une inscription sur le formulaire web, validée, dans les conditions de l'article 4, entre le lundi 26 décembre 2011 et le dimanche 15 janvier 2012 à minuit.

Article 3 : Produits concernés

Les produits concernés par l'opération sont :

Fenêtres VELUX Tout Confort : GGL 3057, GGU 0057, GHL 3057, GGL INTEGRA® 305721, GGU INTEGRA® 005721, GGL SOLAIRE 375730, GGU SOLAIRE 005730, dans toutes les tailles.

Article 4 : Modalités de participation

Offre limitée à 2 fenêtres VELUX Tout Confort par foyer (soit 1 bon de réduction par foyer valable pour 2 fenêtres maximum), dans la limite de 5000 bons de réduction.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'épuisement des bons pendant la durée d'inscription à la présente opération.

Offre valable en France métropolitaine et en Corse.

La participation de toute personne résidant dans les DOM-TOM ou hors France ne pourra être prise en compte.

La participation à l'opération se déroule en 2 étapes :

1. Inscription sur le formulaire accessible via le lien : www.velux.fr/promo, après prise en compte des conditions de la présente opération. Une fois l'inscription validée l'internaute recevra un email de confirmation avec numéro d'identification (sous forme d'un bon de réduction) et rappel des conditions de l'offre.
2. Envoi du dossier de remboursement, composé de :
 - Bon de réduction avec le no. d'identification reçu suite à l'inscription sur le formulaire web
 - La facture indiquant clairement le ou les produits concernés par l'opération,

datée entre le **26 décembre 2011 et le 15 mars 2012 inclus**

- Le / les codes-barres se trouvant sur l'emballage des produits
- Un relevé d'identité bancaire ou postal

L'ensemble doit être expédié sous enveloppe affranchie aux frais du participant au plus tard le 31 mars 2012 (cachet de la poste faisant foi) à :

OPERATION VELUX CREDIT D'IMPOT - R047
SOGEC GESTION
91973 COURTABEUF CEDEX

Toutes les pièces mentionnées ci-dessous sont obligatoires.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15 mai 2012.

Article 5 : Les réductions

Les réductions correspondent au montant équivalent à celui du crédit d'impôt 2011*, soit 13 % du montant TTC conseillé au 31.12.2011 de la fenêtre VELUX Tout Confort avec TVA à 5,5 %, arrondi à l'unité près, cf. tableau ci-dessous.

A savoir : pour bénéficier des réductions, les travaux doivent être réalisés par un professionnel.

| | C02 | C04 | M04 | M06 | M08 | S06 | S08 | U04 | U08 |
|--------------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
| | 55 x 78 cm | 55 x 98 cm | 78 x 98 cm | 78 x 118 cm | 78 x 140 cm | 114 x 118 cm | 114 x 140 cm | 134 x 98 cm | 134 x 140 cm |
| GGL 3057 | 39 € | 43 € | 49 € | 55 € | 62 € | 66 € | 77 € | 68 € | 81 € |
| GGU 0057 | 47 € | 51 € | 56 € | 62 € | 70 € | 73 € | 85 € | 76 € | 96 € |
| GHL 3057 | | | 64 € | 70 € | 77 € | 81 € | 92 € | 83 € | |
| GGL Integra 305721 | 92 € | 96 € | 101 € | 108 € | 115 € | 118 € | 129 € | 120 € | 133 € |
| GGU Integra 005721 | 104 € | 108 € | 113 € | 119 € | 126 € | 130 € | 141 € | 133 € | 143 € |
| GGL Solaire 305730 | | | 120 € | 127 € | 135 € | 140 € | 152 € | 142 € | 157 € |
| GGU Solaire 305730 | | | 127 € | 134 € | 142 € | 147 € | 160 € | 149 € | 164 € |

Article 6 : Modalités d'attribution de la réduction

Seuls les participants ayant respecté les conditions de participation (détaillées à l'article 4) pourront bénéficier de la réduction. Les remboursements seront effectués par virement bancaire sous 4 à 6 semaines à partir de la date de réception du dossier complet.

Article 7 : Recueil de données

Il est rappelé que pour concourir dans le cadre de la présente opération, les participants doivent obligatoirement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse email ...). Ces informations, sauvegardées dans un fichier informatique, sont destinées à VELUX France et seront transmises aux partenaires responsables de la gestion des remboursements.

Le traitement automatisé de ces données nominatives a donné lieu à une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés.

Conformément à cette même Loi, les participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant auprès de VELUX France:

Opération « VELUX prolonge le crédit d'impôt »

1, rue Paul Cezanne - 91420 MORANGIS

Par ailleurs, et toujours dans ce même cadre légal, et sous réserve de son accord exprès, les données personnelles des participants sont susceptibles d'être utilisées par VELUX France afin d'adresser des informations commerciales ou de formuler des offres commerciales auprès des participants.

Article 8 : Litiges

La présente opération est soumise à la loi française.

A peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être envoyée avant le 15 mai 2012 (date de la poste faisant foi) à :

OPERATION VELUX CREDIT D'IMPOT – R047
SOGEC GESTION
91973 COURTABEUF CEDEX

**Crédit d'impôt sur les dépenses d'acquisition de matériaux d'isolation thermique des parois vitrées en rénovation*